

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23805**

### Intitulé

Manager de projet

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association ECEMA - Ecole européenne de management en alternance	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager de Projet est à la tête d'une équipe et au service d'un projet ; il est le responsable et le garant de l'atteinte des objectifs et du respect des contraintes de coûts, qualité, délais, du projet qui lui est confié.

En ce sens, le Manager de Projet est appelé à conseiller et accompagner les dirigeants de l'entreprise dans l'élaboration de stratégies de transformation, d'adaptation et de conduite de changement. Le Manager de Projet est également en charge de la gestion des ressources humaines nécessaires au projet.

Le Manager de Projet doit être capable de manager les missions de différents corps de métier autour d'un même projet. Son action s'étend du début du projet (réflexion, concertation, mise en place) jusque sa réalisation effective, son suivi et sa clôture.

Le manager de projet a des compétences transversales ; il peut avoir à intervenir ou exercer dans des domaines spécifiques :

- Le management de projet spécificité Communication.
- Le management de projet spécificité Commerce International.
- Le management de projet spécificité Marketing.
- Le management de projet spécificité Achat et Approvisionnement.

Cela signifie que la personne occupant un tel poste doit être capable d'exercer sa responsabilité de manière totalement autonome (en respect avec l'organisation de son lieu de travail) dans les activités suivantes :

1. Définir, coordonner, assurer et contrôler les activités d'un projet
2. Définir et planifier les activités, maîtriser l'échéancier et identifier et gérer les risques
3. Etablir un budget, maîtriser les coûts et assurer l'approvisionnement des biens ou services
4. Recruter, animer et piloter l'équipe projet, et gérer les compétences de ses membres
5. Assurer l'engagement de toutes les parties intéressées ou affectées par le projet, et diffuser l'information relative au projet

Le Manager de Projet doit être capable d'exercer sa responsabilité de manière totalement autonome (en respect avec l'organisation de son lieu de travail) dans les activités suivantes :

- I. Aligner l'exécution du projet sur les objectifs de ses commanditaires / Piloter et coordonner les différents acteurs / Traduire les besoins exprimés en actions concrètes pour l'équipe projet / Valider les livrables du projet / Organiser le contrôle qualité du projet
- II. Cadrer les actions de l'équipe projet / Planifier / Allouer les ressources nécessaires / Maîtriser l'échéancier du projet / Gérer les risques du projet
- III. Etablir le budget prévisionnel du projet et le projeter dans le temps / Maîtriser les couts / Elaborer la stratégie achat du projet / Piloter la sélection des fournisseurs et les négociations
- IV. Recruter l'équipe projet / Animer et motiver l'équipe projet / Assurer la cohésion de l'équipe et la coopération entre ses membres / Suivre, piloter la performance et gérer les compétences de l'équipe projet
- V. Identifier les parties prenantes du projet et instaurer un dialogue avec elles / Assurer leur engagement / Elaborer la stratégie de communication du projet / Assurer la diffusion de l'information relative au projet

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'activité de ce métier peut s'exercer spécifiquement dans les domaines suivants :

Communication  
Commerce / Développement international  
Marketing  
Achat et approvisionnement

Le métier de Manager de Projet s'exerce de manière transversale dans un grand nombre de secteurs dont les principaux sont les suivants :

Production / Equipement - maintenance : métallurgie, automobile, micro-électronique, cosmétique  
Recherche : biologie, pétrole, pharmacie  
Transport et logistique  
Construction  
Services et conseils aux entreprises

Manager / Project Planner ; Ingénieur projet ; Chef de projet ; Consultant projets  
Dirigeant/gérant PME PMI ; Responsable de service/secteur ; Ingénieur d'affaires ; Chargé d'affaires  
Manager commercial ; Responsable Développement International  
Responsable Achat et Approvisionnement  
Manager Marketing  
Manager de service ou d'agence de communication ; Category/Community Manager ; Responsable de projets évènementiels

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1707 : Stratégie commerciale

M1705 : Marketing

E1103 : Communication

M1102 : Direction des achats

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

La certification est composée de 5 blocs de compétences liés aux activités :

1. Définir, coordonner, assurer et contrôler les activités d'un projet
2. Définir et planifier les activités, maîtriser l'échéancier et identifier et gérer les risques
3. Etablir un budget, maîtriser les coûts et assurer l'approvisionnement des biens ou services
4. Recruter, animer et piloter l'équipe projet, et gérer les compétences de ses membres
5. Assurer l'engagement de toutes les parties intéressées ou affectées par le projet, et diffuser l'information relative au projet

Les évaluations sont organisées en : Etudes de cas, dossiers professionnels, soutenances, Evaluation en milieu professionnel (alternance).

En VAE : La recevabilité est basée sur trois années d'expérience en relation avec les activités présentées dans le référentiel.

Le candidat élabore un dossier décrivant ses expériences, il est convoqué à un entretien avec le Jury de validation.

La validation partielle est basée sur les 5 blocs de compétences liées aux activités.

Un candidat obtient la totalité de la certification en validant l'ensemble des blocs ci-dessous :

- Chaque bloc validé par le candidat fait l'objet d'un certificat spécifique
- Si le candidat obtient une validation partielle, et qu'un ou plusieurs blocs de compétences n'ont pas été validés, il est invité à représenter ces blocs dès que possible.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 23805 - Définir, coordonner, assurer et contrôler les activités d'un projet</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <p>I/1 Aligner l'exécution du projet sur les objectifs de ses commanditaires, selon les modalités décrites dans la norme ISO 21500 (sections « Intégration » et « Qualité »)</p> <p>I/2 Piloter les différents acteurs du projet et assurer la compatibilité de leurs productions.</p> <p>I/3 Traduire les besoins exprimés par les commanditaires du projet en actions concrètes pour l'équipe projet</p> <p>I/5 Valider l'adéquation entre les livrables du projet et les besoins des commanditaires</p> <p>I/6 Organiser l'assurance et le contrôle qualité du projet</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>En situation réelle ou reconstituée, réaliser un plan d'affaires : mettre en évidence les contraintes financières, marketing, commerciales, juridiques, culturelles et sociétales de chacun des acteurs du projet.</p> <p>Etude de cas en équipe visant la réalisation d'un projet d'équipe en situation de contraintes fortes : mise en place des modalités de coopération entre les différents acteurs d'un projet ; détection et analyse des déviations entre les activités prévues et celles réalisées ; mise en place des actions correctives nécessaires pour atteindre l'objectif du projet.</p> <p>En situation réelle ou reconstituée, rédiger un cahier des charges selon les modalités décrites dans la norme NF EN 16271, et répondre à un appel d'offres pertinent, précis, et cohérent avec les différents éléments du cahier des charges.</p> <p>Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire professionnel : rédiger un plan de projet, qui traduira l'expression des besoins du client en une liste d'activités projet, et définira les procédures permettant de vérifier l'adéquation entre les livrables et les exigences du cahier des charges, tout en garantissant le niveau de qualité, les coûts et les délais du projet.</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 23805 - Définir et planifier les activités, mettre en place et garantir l'échéancier et identifier et gérer les risques</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <p>II/1 Fixer le cadre du périmètre de travail de l'équipe projet, selon les modalités décrites dans la norme ISO 21500 (sections « Contenu / Délais / Risques »)</p> <p>II/2 Planifier le déroulement du projet</p> <p>II/3 Allouer les ressources nécessaires à la bonne exécution du projet</p> <p>II/4 Mettre en place et garantir l'échéancier du projet</p> <p>II/5 Gérer les risques du projet</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Composer l'organigramme des tâches d'un projet et estimer l'ensemble des paramètres relatifs à ces tâches (durée, charge de travail, interdépendances, compétences requises).</p> <p>Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire professionnel : composer le planning détaillé et le plan de ressources d'un projet, en veillant à respecter les contraintes temporelles ainsi que la disponibilité et les compétences des ressources. Réaliser ensuite un tableau récapitulatif des risques d'un projet et proposer un plan de gestion des risques.</p> <p>Dans le cadre d'une situation simulée : contrôler le bon déroulement temporel d'un projet et prendre les mesures correctives nécessaires au respect des échéances internes et externes.</p> <p>Etude de cas visant l'utilisation d'un logiciel de tableur (de type Excel) et d'un logiciel de gestion de projet (de type MS Project).</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 23805 - Etablir un budget, délimiter et contrôler les coûts et assurer l'approvisionnement des biens ou services</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <p>III/1 Concevoir le budget prévisionnel du projet et le projeter dans le temps, selon les modalités décrites dans la norme ISO 21500 (sections « Coûts / Approvisionnements »)</p> <p>III/2 Délimiter et contrôler les couts du projet</p> <p>III/3 Elaborer la stratégie achat du projet</p> <p>III/4 Piloter la sélection des fournisseurs et la négociation des tarifs et des conditions</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire professionnel : réaliser une estimation en utilisant les méthodes d'estimation usuellement utilisées dans un projet, puis construire un budget prévisionnel et le projeter dans le temps.</p> <p>A l'occasion d'une étude de cas simulée : mettre en œuvre les outils permettant de collecter les dépenses réelles du projet ; mettre en œuvre la méthode de la valeur acquise pour suivre l'avancement du projet et réaliser un rapport de gestion sur la base des données recueillies, et illustré par des graphes de type "Cspec".</p> <p>A l'occasion d'une étude de cas reconstituée : bâtir une analyse "produire en interne ou acheter en externe" ; proposer une stratégie d'achats ; établir les principes permettant de constituer un panel de fournisseurs ; définir les critères de sélection des fournisseurs ainsi que la structure et les caractéristiques des principaux contrats.</p> <p>Dans le cadre d'une situation simulée : préparer et réaliser une négociation dans le but d'obtenir les fournitures et les ressources nécessaires au bon déroulement du projet.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 23805 - : Recruter, animer et piloter l'équipe projet, et gérer les compétences de ses membres</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <p>IV/1 Recruter les membres de l'équipe projet (en référence à la norme ISO 21500, section « Ressources »)</p> <p>IV/2 Animer et motiver l'équipe projet</p> <p>IV/3 Assurer la cohésion de l'équipe et la coopération entre ses membres</p> <p>IV/4 Suivre et piloter la performance de l'équipe projet</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Dans le cadre d'une situation reconstituée : rédiger une fiche de poste ; identifier les compétences clés recherchées ; simuler un entretien de recrutement et évaluer le candidat.</p> <p>Dans le cadre de l'étude d'un cas d'entreprise par équipes : encadrer une équipe dans le respect de l'intégrité des personnes, tout en assurant la motivation de l'équipe.</p> <p>Définir les objectifs de l'équipe et de ses membres, définir le reporting attendu et évaluer la conformité du travail accompli et la performance réalisée.</p> <p>Organiser des réunions et responsabiliser chacun sur l'importance de son rôle. Prendre, le cas échéant, les actions correctives nécessaires pour assurer les résultats attendus.</p> <p>Etude de cas, réelle ou reconstituée, visant l'analyse d'un conflit et l'élaboration de l'argumentaire des différents protagonistes. Établir l'origine factuelle des dysfonctionnements, définir des actions correctives et identifier les outils permettant de s'assurer de leur mise en œuvre.</p> <p>A l'occasion d'une étude de cas : élaborer le plan de formation d'une équipe projet à l'aide des documents de cadrage du projet, de la description de l'équipe et d'un catalogue de formation.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 23805 - Assurer l'engagement de toutes les parties intéressées ou affectées par le projet, et diffuser l'information relative au projet	<p><b>Descriptif</b></p> <p>V/1 Identifier les parties prenantes du projet et instaurer un dialogue avec chacune d'entre-elles (en référence à la norme ISO 21500, sections « Parties Prenantes » et « Communication »)</p> <p>V/2 Assurer l'engagement de toutes les parties prenantes du projet</p> <p>V/3 Elaborer la stratégie de communication du projet</p> <p>V/4 Assurer la diffusion de l'information relative au projet</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire professionnel : identifier les parties prenantes du projet et analyser leur position, leurs enjeux et leurs besoins, et établir un plan d'action afin d'assurer leur engagement tout au long du projet. A posteriori, mesurer et évaluer l'engagement des parties prenantes tout au long du projet.</p> <p>Dans le cadre de l'étude d'un cas d'entreprise : analyser les besoins en communication des différents acteurs du projet et établir le plan de communication du projet en utilisant les outils et media adaptés. Sur la base d'une situation reconstituée : préparer et animer les réunions de lancement, d'avancement et de clôture du projet. Réaliser des études de cas spécifiques ciblées sur différents métiers de l'entreprise, et mettant en évidence la nature et les enjeux de chaque métier.</p> <p>Conduire une étude de cas en utilisant l'anglais (écrit et oral), dans un contexte permettant d'appréhender la conduite d'affaires dans un environnement international.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président : un(e) professionnel(le) Membres : 1 représentant(e) salarié(e) + 1 représentant(e) employeur
En contrat d'apprentissage	X	Président : un(e) professionnel(le) Membres : 1 représentant(e) salarié(e) + 1 représentant(e) employeur
Après un parcours de formation continue	X	Président : un(e) professionnel(le) Membres : 1 représentant(e) salarié(e) + 1 représentant(e) employeur
En contrat de professionnalisation	X	Président : un(e) professionnel(le) Membres : 1 représentant(e) salarié(e) + 1 représentant(e) employeur
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Président : un(e) professionnel(le) Membres : 1 représentant(e) salarié(e) + 1 représentant(e) employeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de projet" avec effet au 31 juillet 2009 jusqu'au 14 avril 2015.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de projet" avec effet au 14 avril 2015, jusqu'au 25 juillet 2020.

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Entre 30 et 50 personnes en moyenne par an, selon la spécificité.

**Autres sources d'information :**

[www.ecema.eu](http://www.ecema.eu)

**Lieu(x) de certification :**

ECEMA LYON

Ecole Supérieure Européenne de Management par Alternance

181-203 avenue Jean Jaurès

69007 Lyon

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

- ECEMA LYON - Ecole Supérieure Européenne de Management par Alternance - 181-203 avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon
- ECEMA SAINT-ETIENNE - Ecole Supérieure Européenne de Management par Alternance - 17 rue de la Résistance - 42000 Saint-Etienne
- INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENTREPRISE DE PARIS DEFENSE - 6 B rue Bellini - 92800 Puteaux
- INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENTREPRISE D'EVRY - 98 allée des Champs Élysées - 91080 Courcouronnes
- INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENTREPRISE DE SAINT QUENTIN EN YVELINES - 23 place de Wicklow - 78180 Montigny le Bretonneux
- INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENTREPRISE DE MARNE LA VALLEE - 20 rue du Suffrage Universel - 77185 Lognes
- DO IT PERFORMANCE - 4 avenue Laurent Cély - 92600 Asnières sur Seine
- DO IT OUTREMER - Les Hauts de Maniba - 97220 Case-Pilote
- CFP-SUP LES CORDELIERS - 11 rue Marcelin Berthelot - 74300 Cluses
- EPAG - 26 avenue André Chénier - 11300 Limoux
- IFCE - 56 rue Jacques Kablé - 67000 Strasbourg
- VISIPLUS - 1300 route des Crêtes - 06560 Sophia Antipolis
- ADEOS Formations - 26 rue Brillat Savarin - CS 31026 - 26958 Valence Cedex 09

**Historique de la certification :**

La certification Manager de Projet (transversal) existe depuis 2008.

Depuis 2012, des spécificités ont été ajoutées au titre principal Manager de Projet :

- Spécificité Communication
- Spécificité Commerce International
- Spécificité Marketing
- Spécificité Achat et Approvisionnement

**Certification précédente :** Manager de projet